

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Chili-le-president-se-dit-impuissant-a-annuler-les-lois-d-amnistie>

Chili : le président se dit impuissant à annuler les lois d'amnistie

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : mardi 9 septembre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Associated Press, Rio de Janeiro

Le président du Chili déclare dans un entretien publié dimanche par un journal brésilien qu'il n'a pas le pouvoir d'annuler les lois d'amnistie garantissant l'impunité aux complices de la dictature du général Augusto Pinochet.

Alors qu'en Argentine la chambre basse du Parlement a voté l'annulation des lois d'amnistie qui ont mis fin aux poursuites judiciaires concernant les années de dictature (1976-83), Ricardo Lagos explique au Folha de S.Paulo qu'il a refusé de présenter un projet similaire au Parlement parce qu'il « ne possède pas la force politique de révoquer la loi d'amnistie » dans son pays.

Le président est critiqué pour avoir présenté mardi un projet qui prévoit d'augmenter les dédommagements versés aux familles des victimes du régime de Pinochet (1973-90) tout en réduisant la durée des peines de prison pour les militaires ou les membres des forces de sécurité coupables d'exactions pour avoir suivi des ordres. Le gouvernement chilien espère ainsi encourager les personnes qui disposeraient d'informations sur les quelque 1200 disparus de la dictature à témoigner. Près de 3200 personnes ont été tuées pour des raisons politiques sous Pinochet.

Environ 300 procès pour violations des droits de l'Homme sont en cours actuellement contre des militaires actifs ou retraités, dont au moins 12 généraux.